

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Tous les employés du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 8 juin 2020

OBJET : Programme d'aide aux employés (PAE)

Nous vous rappelons que trois séances supplémentaires ont été ajoutées aux six séances déjà prévues de votre programme d'aide aux employés (PAE), et ce, sur une période de 12 mois (1^{er} avril au 31 mars).

Nous savons qu'en temps de pandémie, l'utilisation du PAE peut s'avérer très utile. Ce service de soutien est confidentiel et facultatif et aide les employés à entreprendre une démarche pour effectuer un changement et à résoudre des problèmes liés au travail, à la santé et à la vie personnelle. Ce programme est très accessible et on peut le joindre par téléphone, par courriel ou par clavardage. Il est possible également de télécharger l'application « Mon PAE » sur le cellulaire.

Pour de plus amples détails, nous vous invitons à joindre le site Web à partir de ce lien : <https://www.travailsantevie.com/>. L'image ci-dessous vous guidera pour atteindre les services du CISSS de Chaudière-Appalaches. Vous y trouverez des centaines d'articles, des outils et des ressources dans les catégories suivantes : santé et mieux-être, carrière et milieu de travail, sécurité financière et événements de la vie.



De plus, nous joignons le [dépliant](#) détaillant les services offerts. En tout temps, vous pouvez également joindre le PAE pour prendre un rendez-vous avec un professionnel au 1 800 361-2433 ou le 1 844-880-9137.

Contenu et diffusion approuvés par : Daniel Paré, président-directeur général